



FAITS DIVERS

Un veau découpé

p. 8



APICULTEURS

Face à l'envolée des coûts

p. 14



JURIDIQUE

Cession de bail conditionnée

p. 19

Terre Dauphinoise

Hebdomadaire d'information générale, rurale et d'annonces légales

apasec

34 Rue du Rocher de Lorzier - Centr'Alp - 38430 Moirans - tél. 04 38 49 91 70 - contact@terredauphinoise.fr

www.terredauphinoise.fr - N° 3537 - 8 décembre 2022 - 76^{ème} année - N° ISSN 1279 - 2853 - 3,00 €



Prédation

p. 2 & 3

Unanimité européenne



C'est non ! Il y a trop de loups en France comme en Europe. Une assemblée d'éleveurs accueillant 12 pays à Saint-Jean-de-Bournay a fait état de la situation sur notre continent. Le grand canidé coûte très cher aux contribuables. La législation n'est plus adaptée.

CHAMBRE D'AGRICULTURE

p. 5

Le futur, c'est aujourd'hui

Session axée technique pour l'organisme consulaire qui s'est penché sur le changement climatique, la gestion de l'eau et les évolutions nécessaires des cultures.



RETRAITES

p. 9

Calcul sur 25 ans

De longues années d'acharnement syndical ont fini par payer pour la section des anciens exploitants de la FDSEA. La sensibilisation intensive des députés a abouti à une adoption à l'unanimité du mode de calcul.

TRACTEURS

p. 24

Gonflage ultra-rapide

Les constructeurs inventent des dispositifs sophistiqués pour faire gagner du temps et protéger les sols.



SIVAL
SALON INTERNATIONAL
DES TECHNIQUES DE PRODUCTIONS VÉGÉTALES

Parc des Expositions d'Angers

17, 18 et 19 janvier 2023

Connectez-vous
aux productions de demain

www.sival-angers.com

YouTube LinkedIn Facebook Twitter @sival_angers #sival23



ANGERS / SIVAL © Shutterstock - 922854 - 11/2022

Concours général agricole

Inscription jusqu'au 11 décembre

La prochaine édition du Concours général agricole (CGA) se déroulera du 25 février au 5 mars 2023, à Paris, Porte de Versailles.

L'inscription des producteurs se fait sur le site du CGA ou par papier en téléchargeant un dossier jusqu'au 11 décembre 2022 : <https://www.concours-general-agricole.fr/cga-edition-2023/se-connecter/>

Ceux qui y ont déjà participé apportent quelques bonnes raisons de participer au concours : confronter ses produits à ceux de ses concurrents, obtenir l'avis de professionnels et ainsi continuer à parfaire sa production, faire découvrir ses produits à la presse et aux acheteurs...

Plus d'informations sur le site Internet : www.concours-general-agricole.fr
Contact à la Chambre d'agriculture de l'Isère : Odile Louis au 04 76 20 68 03 ou odile.louis@isere.chambagri.fr



Chaque année, de nombreux produits isérois sont récompensés au Concours général agricole de Paris.



L'IMAGE DE LA SEMAINE

Deux véto dans le Trièves



Roberto Alciati (diplômé de l'école vétérinaire de Turin) et Hugo Jeannot (diplômé de l'école vétérinaire de Lyon à VetAgroSup), installés à Monestier-de-Clermont en association depuis le 3 octobre dernier, sont les deux premiers bénéficiaires du dispositif Isère Véto, lancé il y a six mois par le Département (voir notre édition du 6 octobre 2022). Leur cabinet a été inauguré le 1^{er} décembre en présence de Jean-Pierre Barbier, président du Département, Jean Papadopulo, vice-président en charge de la santé animale, Fabien Mulyk, vice-président en charge de l'agriculture et Laurent Prévost, préfet de l'Isère. Le risque de désert vétérinaire avait été identifié dans le Trièves alors que les deux cabinets vétérinaires du territoire cessaient leur activité en fin d'année. L'installation des deux jeunes vétérinaires ruraux est le fruit d'un travail engagé par le Département, la DDPP, le Groupement de défense sanitaire, la Chambre d'agriculture de l'Isère et l'association Véto 38. Le dispositif Isère véto est une aide à l'installation des vétérinaires ruraux. « Le Département s'est engagé, dès 2015, aux côtés des agriculteurs et éleveurs isérois pour les soutenir, et à travers eux, soutenir la ruralité », a souligné Jean-Pierre Barbier. « Notre objectif, c'est en moyenne une ou deux installations par an », a déclaré Jean Papadopulo, qui conduit une mission d'information dans les écoles vétérinaires pour faire connaître le dispositif. ■

Saint-Jean-de-Bournay

PRÉDATION / Les éleveurs européens étaient réunis à Saint-Jean-de-Bournay pour déposer une motion réclamant le changement de statut du loup.

L'impossible cohabitation

Le nombre de loups en Europe aurait dépassé les 20 000 individus. Ce dynamisme démographique a motivé la demande d'amendement déposée par la Suisse auprès du Comité permanent de la convention de Berne pour qu'il passe du statut d'« espèce de faune strictement protégée » à celui d'« espèce de faune protégée ». L'amendement a été repoussé le 29 novembre alors que le collectif « Le loup dans la bergerie » organisait une convention de l'Union européenne des éleveurs à Saint-Jean-de-Bournay pour réclamer le déclassement du loup. Des associations d'éleveurs d'Allemagne, d'Autriche, d'Italie, de Suisse, des Pays-Bas, de Norvège, de Slovaquie, de Belgique étaient présentes sur place, d'autres en vidéo comme l'Espagne et la Tchéquie. « On ne veut pas mourir », déclare Lina Leu, représentante du Comité des éleveurs de VCO⁽¹⁾ et de l'association de défense rurale de la Lombardie.

« Un des mensonges les plus répandus consiste à faire croire aux autres que cela se passe mieux ailleurs », soulignait dans son introduction Mélanie Brunet, présidente de l'association Cercle12 et initiatrice de la journée. Les comptes rendus des pays présents ont prouvé le contraire. Pour le monde de l'élevage en plein air, la catastrophe est universelle.

Disparition de l'élevage

Pas une région n'est épargnée. En Italie, où plus de 3 300 loups ont été recensés⁽²⁾, dont une part croissante d'hybrides, Lina Leu fait part d'une réalité bien moins idyllique que certains voudraient le faire penser. Surtout pas dans les Abruzzes « où des dizaines de bêtes sont tuées », ni le Piémont italien « où l'on assiste à la disparition du petit élevage traditionnel », relate-t-elle. « Les subtilités bureaucratiques » italiennes du système d'indemnisation découragent les éleveurs, de sorte que le nombre réel de victimes ne peut être chiffré. Elle relate également des faits nouveaux

d'attaques sur l'homme durant l'été dernier, corroborant la présomption d'un changement de comportement du loup qui n'a plus rien à craindre de l'homme. Toute la journée, les représentants des associations d'éleveurs des différents pays ont dressé le constat macabre d'une prédation exponentielle, images sanguinolentes à l'appui. Tout y passe : des dizaines de milliers de moutons, mais aussi des chèvres, des lamas, des ânes, des chevaux, des vaches, des chiens. Pour que cesse le carnage, les participants ont signé une motion demandant l'abaissement du statut de protection du loup, qu'ils ont envoyée à la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen et à son vice-président, Frans Timmermans. Ils font valoir que l'état de conservation du loup, dont la population s'accroît chaque année de 30 %, est indéniable. « Les victimes sont de plus en plus nombreuses chaque année, et ce dans des souffrances et atrocités légalisées par cette surprotection faisant ainsi disparaître toute notion de bien-être animal », dénonce encore la motion. Sont aussi exposées les limites des moyens de protection, bien que très coûteux, la mise en péril des pratiques agricoles et la capacité d'adaptation du loup.

72 000 euros par loup

La France, avec ses 11 000 bêtes tuées en 2021, est un des pays les plus touchés. « La population lupine a été multipliée par trois en trois ans », indique Mélanie Brunet. Il y a, en 2022, plus de 1 000 loups en France, si bien que les objectifs du Plan loup ont été dépassés depuis belle lurette. La représentante des collectifs d'éleveurs aligne d'autres chiffres tout aussi impressionnants. À commencer par le coût d'un seul loup qui s'élève à... 72 000 euros⁽³⁾ ! En effet, la protection du loup en France a mobilisé en 2021 un budget de 66 millions d'euros (39 M€ pour la protection-indemnisation et le



reste pour le fonctionnement des services de l'État). Il faut ajouter à cela la présence désormais de 5 000 chiens de protection dans les espaces pastoraux « qui font peur aux autres usagers de la nature », indique l'éleveuse.

« En Suisse, la situation est hors de contrôle », assure Eric Erb, de l'Association romande pour la régulation des grands prédateurs. « Le loup n'est plus une espèce en danger, mais connaît une expansion sans limite. Dans chaque région, sa population progresse de 30 % par an. » Ce chiffre a été présenté en Conseil fédéral. « Mais où vivent ces gens ? », s'est interrogé le représentant après le rejet de la requête de déclassement du loup portée par la Suisse. Il indique par ailleurs que la Suisse « pourrait demander de sortir de la Convention de Berne car ce n'est pas possible de rester aussi sourd au problème ».

Une législation inadaptée

En attendant, d'autres espoirs se tournent vers la démarche portée par l'Autriche concernant la Directive habitat. « Je me réjouis que l'Autriche soit le fer de lance à Bruxelles de la demande de déclassement du loup », a déclaré Klaus Sommeregger, vice-président et porte-parole de l'association Save the Alps. En effet, sept pays, mais pas la France, ont demandé à l'exécutif européen d'accorder aux États membres une plus grande souplesse vis-à-vis de la directive dans les dérogations au régime de protection stricte. Créée en juin 2022, Save the Alps a pour objectif, à l'échelle européenne, d'informer sur la situation de l'élevage en plein air et d'œuvrer pour la protection de la diversité, la culture, l'alimentation et le tourisme.

En Slovaquie, Stanislav Bergant dénonce « les millions d'euros dépensés pour protéger les loups hybrides », mais aussi la violation « des droits humains des résidents ruraux ». Et si le nombre d'animaux tués dans les élevages est à la baisse, c'est tout simplement parce que le nombre



Une carte européenne des attaques ✓

Bruno Lecomte, éleveur et réalisateur de documentaires, a présenté la carte EPM (European predation map) qui recense les attaques au niveau européen. « Il y a 18 000 signalements actuellement », indique-t-il. Date, lieu et nombre d'animaux prédatés précis figurent sur la carte. « Il est important d'avoir une vision globale des attaques. Il y en a partout en Europe », souligne Bruno Lecomte.

L'outil est destiné à tous les publics : les citoyens qui ignorent que des attaques ont lieu près de chez eux ; les éleveurs et les chasseurs pour avoir connaissance du niveau de pression ; les experts comme document de travail. « L214 a réussi à faire changer les habitudes alimentaires de certains habitants avec leurs vidéos d'abattoir. Nous avons, nous aussi, une arme de communication avec nos photos et nos vidéos, mais il ne faut pas qu'elles restent dans nos appareils ! » ■



Mélanie Brunet, présidente de l'association Cercle12 et initiatrice de la journée, devant le visuel de la carte EMP.



Les délégations européennes d'éleveurs réunies à Saint-Jean-de-Bournay pour dénoncer l'échec de la politique de protection du loup.

de fermes et de bétail a été divisé par deux depuis 2010. Il décrit une économie agricole slovène fondée sur la double activité, mais que la présence des grands carnivores est en passe d'anéantir, tout autant que la biodiversité des espaces montagnards et l'autonomie alimentaire de la nation. Il explique encore : « *Il y a plus de 5 000 loups dans les Balkans. La plupart des nouveaux pays membres de l'Union européenne ont d'importantes populations de grands carnivores, mais la législation européenne ne s'est pas adaptée.* »

Les loups dans la ville

« *La population des loups a tellement évolué que le statut de protection n'est plus justifié* », insiste à son tour Wendelin Schmücker, président de l'association de promotion de l'élevage ovin allemand. Il dresse aussi le constat d'une « *protection passive qui a échoué* » et pointe la dangerosité de troupeaux de bovins ou de chevaux devenus incontrôlables après des attaques. Mais ni la population, ni le gouvernement allemand ne semblent sensibles au problème. Aussi Les éleveurs allemands sont à l'initiative des feux de détresse allumés dans les montagnes au mois de septembre et repris dans de nombreux pays européens. D'autres pays vivent des situations à la fois singulières et dramatiques. Les premiers loups sont arrivés en Belgique en 2011. En Wallonie, ils se sont installés dans un camp militaire de 20 ha, à proximité d'une zone urbaine où ils vont prélever tout ce qui traîne en animal domestique. En Flandres, où plusieurs centaines d'animaux ont déjà péri, l'impact du loup est minimisé du fait que la prédation a lieu chez des particuliers. La présence du loup dans les zones de densité démographique pose particulièrement problème, comme en témoigne Annemieke Van Straaten, qui a créé une fondation pour alerter sur la menace

que représente le loup aux Pays-Bas. « *Le loup n'est pas venu de lui-même. Il a été introduit dans un pays où il n'y a pas vraiment de nature* ». Là aussi, il s'attaque à tout, animaux de rentes protégés et animaux domestiques. « *L'ensauvagement des Pays-Bas est orchestré par une association et un système de loterie nationale qui soutient les associations de défense des prédateurs.* » Elle conclut : « *Les éleveurs vont disparaître, les politiciens gardent la tête dans le sable et les petits clubs se mettent de l'argent dans les poches.* »

Convention contre convention

La situation est un peu différente en Norvège, où les conventions internationales s'équilibrent. En effet, le loup n'a pas droit de cité dans la partie septentrionale de la Norvège, de la Suède et de la Finlande, où vit le peuple sami, éleveur de rennes et protégé par la Convention relative aux peuples indigènes et tribaux. En revanche, le pays a délimité une zone loup qui occupe 5 % de son territoire. L'élevage en plein air dans cette zone et à proximité y est intenable. Mais tout loup surpris en dehors de la zone peut être abattu, de même qu'une fois par an, les autorités procèdent à un abattage lorsque la reproduction dépasse le taux admis. Une pratique qui est contestée par les associations de défense des animaux. Résultat de cette politique, selon Svein Egil Hatlevik, conseiller en communication de la nouvelle politique prédatrice : « *de plus en plus de conflits entre les personnes.* » ■

Isabelle Doucet

(1) VCO : province du Verbano-Cusio-Ossola située dans le Piémont.
 (2) Enquête Centre de référence des grands carnivores du Piémont et l'Université de Turin (DBIOS) dans le cadre du projet Life WolfAlps EU, coordonné par Aires Protégées des Alpes-Maritimes.
 (3) Moyenne établie sur la base de 921 loups à la fin de l'hiver 2021-2022 (source Préfet de région/OFB)



Les délégations européennes d'éleveurs dénoncent toutes la même situation catastrophique causée par le loup.

LOUP / Ils ont dit



Didier Claude Blanc, conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes :

« *J'espère que tous les dirigeants des pays prennent la mesure des enjeux qui découlent de la pression du loup pour l'environnement et pour que les femmes et les hommes qui empruntent cette terre puissent vivre dignement.* Le conseiller régional a assuré « *du soutien indéfectible de la région Auvergne-Rhône-Alpes* » et estime la demande de déclassement comme « *une mesure indispensable* ». Il pointe le coût pour le contribuable : « *70 millions d'euros qui pourraient être investis ailleurs* » et ne se dit « *pas favorable à une écologie de repli qui veut donner des leçons à la terre entière* ».

Éric Andrieu, député européen (social-démocrate), initiateur du groupe loup :

« *Une résolution commune a été votée la semaine dernière. Elle n'a pas de valeur exécutive, mais donne la position du Parlement pour le déclassement du loup et le passage de l'annexe 4 à 5 de la directive Habitat, c'est-à-dire le passage de statut de protection stricte à des mesures de gestion adaptée à la réalité des différents territoires.* Il estime que l'évolution de la situation, entre « *croissance phénoménale de l'espèce* » et mise à mal du pastoralisme, réclame une évolution législative.

Yannick Neuder, député :
 « *C'est l'avenir du pastoralisme qui est*

en jeu alors que cette activité a un potentiel économique de 8,5 milliards d'euros employant plus de 250 000 personnes au cœur de nos territoires. Il est urgent pour l'État d'agir en mettant les moyens nécessaires à la protection de ceux qui nous nourrissent et en indemnisant à hauteur de la perte réelle pour les éleveurs. » Le député soutient la demande de réévaluation du classement et milite en faveur de l'établissement « *d'un seuil de viabilité des espèces à l'échelle européenne* ».



Mikael Tichit, éleveur en Lozère et président de la section ovine de la FDSEA 48 :

« *Je suis heureux qu'on ait enfin un écho auprès des élus. J'ai subi neuf attaques cette année, j'ai dormi dehors du 30 juin au 2 novembre. Lors d'une attaque, qui a eu lieu en plein jour, sur 28 brebis, quatre seulement s'en sont sorties indemnes. Nous organisons des Ovinpiades qui sont censées promouvoir le métier auprès des jeunes. Je ne veux pas leur cacher la réalité. Ma fille de 7 ans a vécu chacune des attaques et elle en verra d'autres. Je n'arrive pas à la protéger [...]* » L'éleveur s'interroge sur la protection à outrance des troupeaux d'un côté et l'absence de régulation de l'autre.

Odile Gitton, présidente du Mouvement pour la ruralité 38 :

« *Si le loup a été réintroduit pour la biodiversité, sur le terrain on va à l'opposé. Le loup ne régule pas, il mange ce qu'il trouve : des populations d'ongulés régressent et l'on demande aux éleveurs de mettre en place des mesures de protection, notamment des patous qui chassent aussi. Résultat : une baisse de la biodiversité. Il faudra alors demander aux urbains si c'était si désagréable de se promener dans la nature pour observer des animaux sauvages, car il y en a de moins en moins. Le capital sympathie du loup, défendu par les associations, est dommageable pour le monde rural, l'élevage et les citoyens.* » ■

ID



Denise Leiboff, maire de Lieuche (06) et présidente de l'association des communes pastorales :

Elle salue l'initiative de « *cette journée qui est une ouverture sur les autres pays européens* » et plaide pour une meilleure communication télévisuelle « *pour que les Français prennent conscience de cette problématique* ».

Christophe Gabert, référent loup à la FDSEA de l'Isère :

« *La société défend le bien-être animal, mais les mêmes défendent le loup qui est utilisé comme une arme à destination pour des actes de cruauté sur les animaux. Le statut du loup est basé sur un mensonge. Pourquoi gaspiller autant d'argent, autant de vies, à protéger cet animal ?* »

Franck Pourrat, maire de Saint-Jean-de-Bournay :

« *Je suis choqué et ému de ce qui se passe dans certains pays. Je n'avais pas appréhendé l'ampleur de cette catastrophe. Serrez-vous les coudes, défendez vos troupeaux, on vous soutiendra.* »

Pour ne rien manquer de l'actualité

Terre Dauphinoise abonnez-vous à notre journal

Sommaire

PRÉDATION / Trop de loups en Europe	p. 2 et 3
ENERGIE / Une aide régionale	p. 4
CHAMBRE D'AGRICULTURE / Le futur, c'est aujourd'hui	p. 5
VIENNE-CONDRIEU / Les défis du climats	p. 6
TERRITOIRE / Le plan Etat Région pour l'Isère	p. 7
GROUPAMA / Au service des collectivités	p. 8
INFO RÉGIONALES, NATIONALES ET EUROPÉENNE /	p. 9 à 11
FOIRES ET MARCHÉS, CONJONTURE, PA	p. 12 à 16
PRATIQUE / Annonces légales et agenda	p. 17 à 19
DOSSIER TRACTEURS / Transmission bien huilée	p. 20 à 24